

Dossier de Diagnostic Technique

articles L271.4 à L 271.6 du code la construction et de l'habitation

Seuls les rapports de diagnostics demandés par le vendeur ou un mandataire figurent dans le présent dossier. L'existence et le contenu de diagnostics réalisés antérieurement ou par un autre opérateur de diagnostic ne sont pas connus. En conséquence, PELLAN LOIC ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'absence d'un ou plusieurs diagnostics. Il appartient au vendeur de compléter le présent dossier autant que de besoin afin de constituer un dossier de diagnostics techniques complet et conforme aux articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation.

MISSION N° : 410110041

PROPRIETAIRE

Nom :
 Adresse :
 Ville :

MISSION

Adresse :
 Ville :

DONNEUR D'ORDRE

Nom :
 Adresse :
 Ville :

MISSION

Type : Maison	Nbre pièces : 4	Lot :
Cadastre : AE815 - AE428 - AE810	Bâtiment :	Lot secondaire :
Porte :	Date de visite : 28/09/2023	Escalier :
Accompagnateur : PAS D'ACCOMPAGNATEUR	Opérateur : PELLAN Loic	Étage : RDC

DIAGNOSTICS



Audit énergétique réglementaire



Société

PELLAN LOIC
 34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
 Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
 Web : <https://pellan.bc2e.com>
 Siret : 492 015 334 00013

Rapport

n° de rapport : 410110041
 DDT : 1 sur 36



Attestation sur l'Honneur

DECLARATION SUR L'HONNEUR - R271-3 CCH

Je soussigné(e), PELLAN Loic, agissant à la demande de M _____, déclare sur l'honneur avoir procédé à l'ensemble des diagnostics compris dans le DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE établi par mes soins le 28/09/2023

- En toute impartialité et indépendance,
- Être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L.271-6 du CCH,
- Disposer de moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier.

Pour faire valoir ce que de droit.

Etablie le : 28/09/2023

Cachet:



BC2E
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET
41240 AUTAINVILLE
06.98.63.83.98
Siret : 492 015 334 00013 - code APE : 7120B

Signature :



Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Rapport

n° de rapport : 410110041
DDT : 2 sur 36



Audit Énergétique Réglementaire

Audit énergétique Réglementaire

N° audit : A23280084623S
date de visite : 28/09/2023
établi le : 28/08/2023
valable jusqu'au : 27/08/2028

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.



mission : 410110041
adresse :
type de bien : Maison individuelle
année de construction : Avant 1948
surface habitable : 60,00 m²
nombre de logements : 1
Département : EURE-et-LOIR

N°cadastre : AE815
nombre de niveaux : 2,0
altitude : 92 m

 **État initial du logement**
p.3

 **Scénarios de travaux en un clin d'œil** p.8

Scénario 1 "rénovation en une fois"

Parcours de travaux global p.9



Scénario 2 "rénovation par étapes"

Parcours de travaux échelonnés p.12



 **Les principales phases du parcours de rénovation énergétique** p.18

 **Lexique et définitions** p.19

Informations auditeur

Loïc PELLAN adhérent BC2E
34 RUE DE LA FORÊT
41240 AUTAINVILLE
auditeur : LOÏC PELLAN
tel : 09 83 31 36 61
email : loic.pellan@bc2e.com

N° SIRET :
N° de certification : AE1873
org. de certification : Dekra Certification
S.A.S.
logiciel : DPEWIN version V5



Décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation
Arrêté du 4 mai 2022 définissant pour la France métropolitaine le contenu de l'audit énergétique réglementaire prévu par l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation.
A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation de l'audit énergétique : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire Audit à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité de l'audit. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page "Contacts" de l'Observatoire Audit.

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : https://pellan.bc2e.com
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 1 sur 32
DDT : 3 sur 36



Objectifs de cet outil

Cet audit énergétique vous permet d'appréhender le potentiel de rénovation énergétique de votre logement.



Cet audit énergétique réglementaire est obligatoire pour la mise en vente de maisons individuelles ou de bâtiments en monopropriété, de performance énergétique et environnementale F ou G, conformément à la Loi Climat et Résilience. Ce classement est réalisé dans le cadre de l'établissement du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique).

Cet audit vous propose plusieurs scénarios de travaux vous permettant **d'atteindre une performance énergétique et environnementale de classe A ou B** (sauf exceptions liées à des contraintes architecturales, techniques ou patrimoniales). Il se base sur l'étude de 6 postes : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Pourquoi réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?



Rénover au bon moment

→ L'achat d'un bien, c'est le bon moment pour réaliser des travaux, aménager votre cadre de vie, sans avoir à vivre au milieu du chantier.



Vivre dans un logement de qualité

→ Un logement correctement rénové, isolé, et ventilé, c'est la garantie d'un confort au quotidien, d'économies d'énergies, et d'une bonne qualité de l'air !



Contribuer à atteindre la neutralité carbone

→ En France, le secteur du bâtiment représente environ 45% de la consommation finale d'énergie (source :SDES bilan énergétique 2020) et 18% des émissions de CO₂(source Citepa 2020). Si nous sommes nombreux à améliorer la performance énergétique de nos logements en les rénovant, nous contribuerons à atteindre la neutralité carbone !



Donner de la valeur à votre bien

→ En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous améliorez votre patrimoine en donnant de la valeur à votre bien, pour de nombreuses années.



Profiter des aides financières disponibles

→ L'état et les collectivités encouragent les démarches de rénovation des bâtiments par le biais de dispositifs d'aides financières.



Réduire les factures d'énergie

→ L'énergie est un poste important des dépenses des ménages. En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez réduire fortement ces dépenses, tout en étant moins soumis aux aléas des prix de l'énergie.



Louer plus facilement votre bien

→ Si vous souhaitez louer votre bien, les travaux de rénovation énergétique vous permettront de fidéliser les locataires et de louer plus facilement, en valorisant la qualité du logement et la maîtrise des charges.

→ Vous vous prémunissez également de la future interdiction de location des passoires thermiques.

→ Critère énergétique pour un logement décent :

- 1er janvier 2023 : CEF < 450 kWh/m²/an
- 1er janvier 2025 : classe DPE entre A et F
- 1er janvier 2028 : classe DPE entre A et E
- 1er janvier 2034 : classe DPE entre A et D



État initial du logement

Vous trouverez dans cette partie les informations de diagnostic de votre logement. Il est possible qu'elles diffèrent légèrement de celles mentionnées dans votre DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), car les données utilisées pour le calcul peuvent ne pas être exactement les mêmes.

Réf du DPE : 2328E3175177J

Performance énergétique et environnementale actuelle du logement

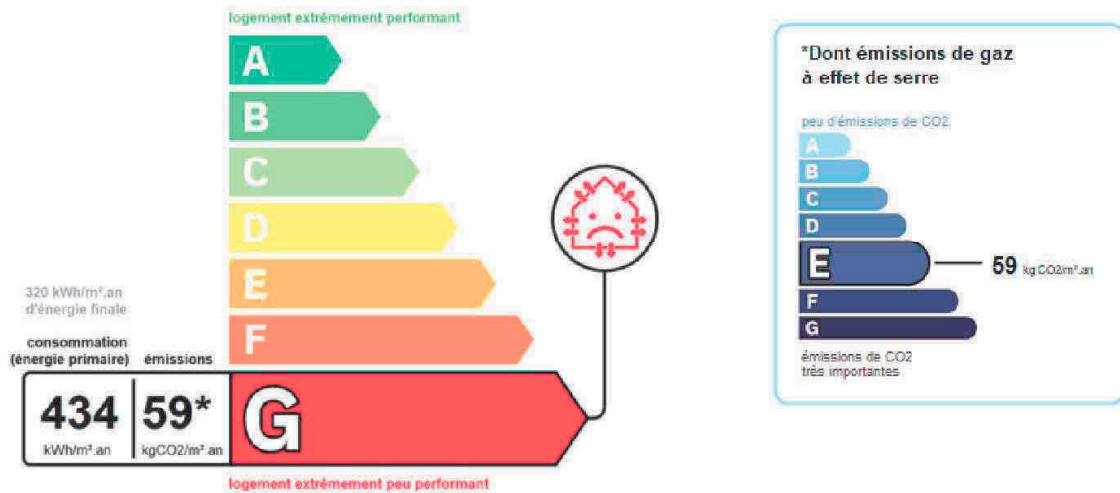
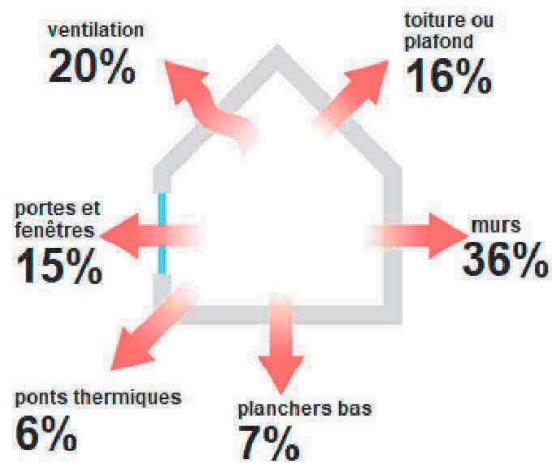
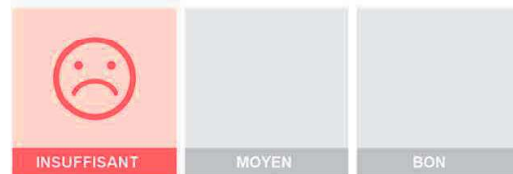


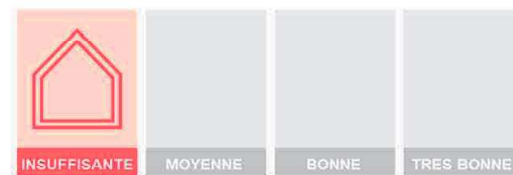
Schéma de déperdition de chaleur



Confort d'été (hors climatisation)



Performance de l'isolation



Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : https://pellan.bc2e.com
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport

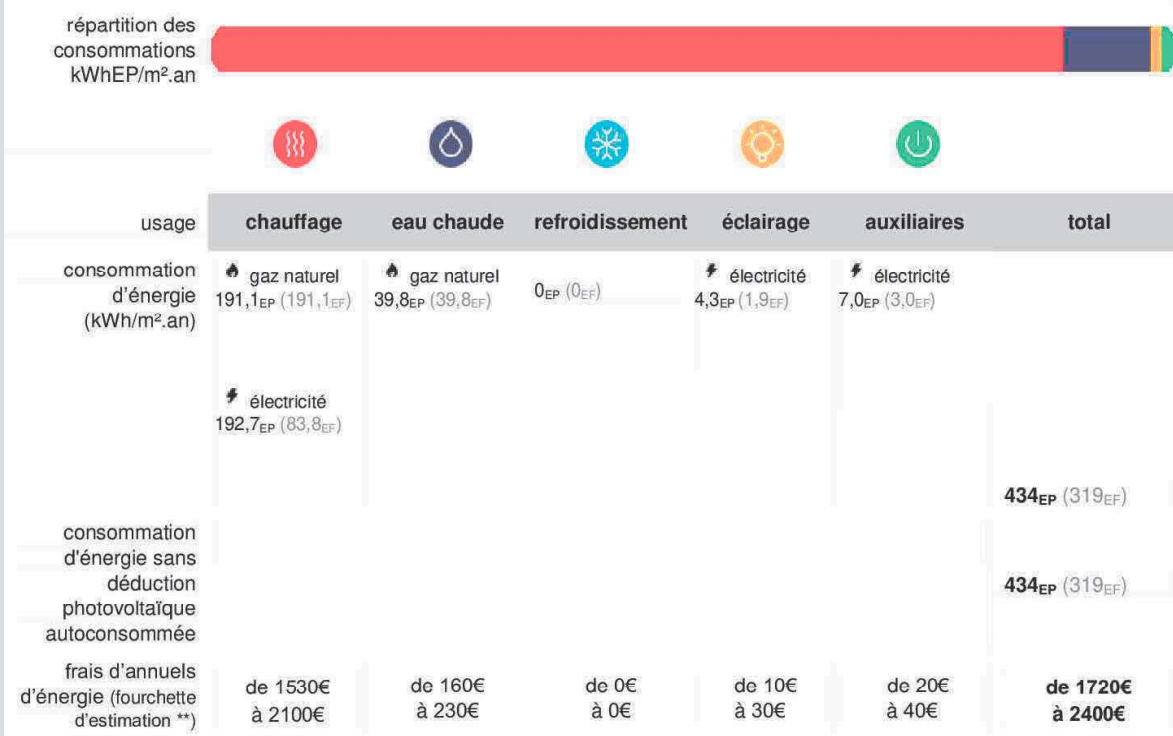


Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 3 sur 32
DDT : 5 sur 36



Montants et consommations annuels d'énergie



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
** Prix moyens des énergies indexés au 1 janvier 2021 (abonnements compris)

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Vue d'ensemble du logement

Description du bien

	Description
nombre de niveaux	2 niveaux
nombre de pièces	Rez-de-chaussée : 1 pièce principale, cuisine, salle d'eau et toilettes, abri de jardin en béton non attenant à la maison Etage : 2 pièces principales, salle d'eau WC, palier Combles perdus au dessus des pièces de l'étage Dépendance aménageable au numéro 36 avec 2 pièces principales et un garage en rez-de-chaussée et un grenier aménageable à l'étage
description des pièces	Rez-de-chaussée : Séjour : 19 m² (et 1.57 m² à moins de 1.8m de hauteur sous escalier) Cuisine : 11.18 m² Salle d'eau : 1.16 m² (et 0.12 m² à moins de 1.8m de hauteur sous escalier) Toilettes : 1.23 m² Etage : Palier : 2.06 m² Salle d'eau WC : 1.79 m² (et 0.92 m² à moins de 1.8m de hauteur sous rampant) Chambre 1 : 10.55 m² (et 0.54 m² à moins de 1.8m de hauteur sous rampant) Chambre 2 : 13.03 m² (et 1.28 m² à moins de 1.8m de hauteur sous rampant) En complément des surfaces actuellement habitables: Pièce 1 dépendance : 20.9 m² Pièce 2 dépendance : 12.35 m² Pièce 3 dépendance : 4.05 m²

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : https://pellan.bc2e.com
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 4 sur 32
DDT : 6 sur 36



	Garage : 14.6 m ² Remise : 13.6 m ² Grenier dépendance : 44 m ²
mitoyenneté	Maison mitoyenne avec un autre logement coté sud, mitoyenne à l'étage avec le grenier de la dépendance aménageable coté nord et présence d'un passage en rez de chaussée entre la maison et la dépendance. La dépendance aménageable est mitoyenne coté nord avec un autre logement

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport**Rapport**


n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 5 sur 32
DDT : 7 sur 36



 Murs	Description	Isolation
MUR pierre	Mur en pierre de taille/moellons Ep 50cm non isolé Mur donnant sur l'extérieur	insuffisante
MUR brique	Mur en briques creuses Ep 38cm non isolé Mur donnant sur l'extérieur	insuffisante
MUR mitoyen	Mur mitoyen	
MUR pierre doublage brique	Mur en pierre de taille/moellons Ep 50cm avec doublage connu (plâtre, brique, bois...) non isolé Mur donnant sur l'extérieur	insuffisante
MUR P pierre sur grenier	Mur en pierre de taille/moellons Ep 50cm non isolé	insuffisante

 Planchers	Description	Isolation
PLANCHER	Plancher sur terre-plein non isolé	moyenne

 Toitures	Description	Isolation
PLAFOND sous combles	Plafond sous solives bois isolé (ITE) Ep=5 cm	insuffisante
PLAFOND sous rampants	Combles aménagés sous rampant présence d'isolation inconnue Plafond donnant sur des combles aménagés	insuffisante

 Menuiseries	Description	Isolation
Fenêtre PVC volets battants	Fen.bat./ocil. PVC double vitrage(VNT) inconnu 12mm Avec ferm.	moyenne
Porte-fenêtre	PF. avec soub. bois simple vitrage(VNT) Avec ferm.	insuffisante
Fenêtre bois sans volet	Fen.bat./ocil. bois simple vitrage(VNT) Sans volet	insuffisante
Fenêtre PVC Ssans volet	Fen.bat./ocil. PVC double vitrage(VNT) argon 20mm Sans volet	moyenne
Porte-fenêtre étage	PF. avec soub. bois simple vitrage(VNT) Sans volet	insuffisante
Fenêtre de toit	Fen.bat./ocil. bois double vitrage(VNT) argon 16mm Sans volet	insuffisante
Porte sur extérieur	Porte en bois avec moins de 30% de vitrage simple	insuffisante

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport








Rapport


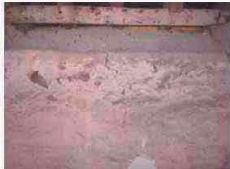

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 6 sur 32
DDT : 8 sur 36



Vue d'ensemble des équipements

type d'équipement	description
 chauffage	- Chaudière gaz standard entre 2001 et 2015, Radiateur BT avec robinet thermostatique - Convecteur électrique NFC, NF**, NF***
 eau chaude sanitaire	- Générateur mixte (chauffage + ecs)
 climatisation	- Sans objet
 ventilation	- Ventilation par ouverture des fenêtres
 dispositifs de pilotage	- Aucun

Pathologies / Caractéristiques architecturales, patrimoniales et techniques

photo	description	conseils
	Traces d'humidité à l'angle de la chambre 1 coté mitoyen	Rechercher la cause de ces traces d'humidité et y remédier. Faire une inspection de l'étanchéité de la toiture au niveau de la mitoyenneté
	Fissure visible en extérieur et en grenier dépendance coté rue	Colmater cette fissure et surveiller son évolution dans l'avenir. Chainer le mur si besoin afin de la stabiliser
	Porte sur extérieur du grenier de la dépendance en mauvais état	Remplacer la porte

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre consommations estimées et réelles

Les consommations du DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants utilisent le logement dans des conditions standards), et selon les conditions climatiques moyennes du lieu.

Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie payées et la consommation conventionnelle calculée pour plusieurs raisons : rigueur de l'hiver, comportement réel des occupants (température de chauffage, absence de chauffage de certaines pièces, absences prolongées des occupants...) qui peut s'écarter fortement de celui des conditions standards, prix des énergies évolutifs.

Ce DPE utilise des prix moyens des énergies constatés par l'Observatoire de l'Énergie au niveau national à une date donnée. Ces prix peuvent être différents des prix des énergies facturés par votre fournisseur à la date de réalisation du diagnostic ou dans les années précédentes à ce diagnostic.

Ce DPE est réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps pouvant également faire évoluer les résultats

En l'absence de justificatifs, des valeurs par défaut ont été utilisées pour certains éléments.

Le diagnostiqueur n'a aucune possibilité d'intervenir sur les calculs réalisés, qui peuvent être imprécis ou erronés et en conséquence décline toute responsabilité s'agissant des étiquettes et des estimations.

Préconisations d'amélioration énergétique réalisables sous réserve des contraintes techniques et environnementales.



Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 8 sur 32
DDT : 10 sur 36



Observations de l'auditeur

Attention, cette mission n'est pas assimilable à une mission de maîtrise d'oeuvre. Avant tout lancement de travaux, vous devez faire vérifier par un professionnel qualifié la possibilité technique et la faisabilité des solutions identifiées.

L'isolation de l'ensemble des murs par l'intérieur et l'isolation des rampants engendrera une diminution de la surface habitable estimée à environ 3m².

Le montant des travaux peut fortement varier en fonction des matériaux, des entreprises et des options retenues et de l'évolution des prix des matériaux et services.

L'audit énergétique ne concerne que la partie du bien actuellement à usage d'habitation. En cas d'aménagement des locaux annexes, des coûts de travaux complémentaires non inclus dans cet audit sont à prévoir pour ces aménagements.

Le remplacement des menuiseries entraîne des modifications de l'aspect extérieur, ces travaux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de l'autorité compétente.

L'installation de la VMC doit être accessible pour les opérations d'entretien.

Le choix de l'emplacement de l'unité extérieure de la pompe à chaleur pourra être discuté avec le chauffagiste afin de garantir le meilleur emplacement.

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 9 sur 32
DDT : 11 sur 36



Scénarios de travaux en un clin d'œil

Cet audit vous présente plusieurs scénarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Postes de travaux concernés	Performance énergétique et environnementale globale du logement <small>(conso. en kWh/m².an et émissions en kg CO2/m².an)</small>	Economies d'énergie par rapport à l'état initial <small>(énergie primaire)</small>	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
Avant travaux					
	434 59 G		insuffisant	de 1720 € à 2400 €	
Scénario 1 "rénovation en une fois" (détails p.9)					
<ul style="list-style-type: none"> Isolation des murs extérieurs par l'intérieur Isolation du mur extérieur sur le passage par l'extérieur Isolation du mur intérieur donnant sur le grenier de la dépendance Isolation des combles par flocons Isolation des rampants Remplacement des fenêtres et porte-fenêtres bois Volets Remplacement de la porte sur extérieur VMC Double flux Remplacement de la chaudière gaz par une PAC Air/Eau double service haute performance (COP > 5) 	76 2 B	-82% <small>(-358 kWhEP/m².an)</small>	insuffisant	de 330€ à 490€	~ 43195 €
Scénario 2 "rénovation par étapes" (détails p.12)					
Première étape					
<ul style="list-style-type: none"> Isolation des murs extérieurs par l'intérieur Isolation du mur extérieur sur le passage par l'extérieur Isolation du mur intérieur donnant sur le grenier de la dépendance Isolation des combles par flocons Isolation des rampants Remplacement des fenêtres et porte-fenêtres bois Volets Remplacement de la porte sur extérieur 	196 28 D	-55% <small>(-238 kWhEP/m².an)</small>	insuffisant	de 950€ à 1330€	~ 19616 €
Deuxième étape					
<ul style="list-style-type: none"> VMC Double flux Remplacement de la chaudière gaz par une PAC Air/Eau double service haute 	72 2 B	-83% <small>(-362 kWhEP/m².an)</small>	insuffisant	de 340€ à 490€	~ 23579 €



performance (COP > 5)

Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 11 sur 32
DDT : 13 sur 36



Scénario 1 "en une fois"

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :

- MaPrimeRénov Rénovation Globale
- MaPrimeRénov Sérénité
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)



Aides locales :

- Aucune





Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr





Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' : email@france-renov.gouv.fr
tel : 02 37 23 40 00

 Détails des travaux énergétiques	 Coût estimé (*TTC)
Murs <ul style="list-style-type: none"> Isolant laine de verre GR32 Kraft - 2,7 x 1,2 m ép.120mm R. 3,75m²K/W (isolation intérieure: 34 m²) Pose de l'isolant Rails, fixations, quincaillerie 	~ 1507 €
Murs <ul style="list-style-type: none"> Isolant laine de verre GR32 Kraft - 2,7 x 1,2 m ép.120mm R. 3,75m²K/W (isolation extérieure: 22 m²) Treillis armé en fibre de verre - Grammage 165 g/m² Sous enduit et enduit de finition Rail, fixations, quincaillerie Pose de l'isolant et de l'enduit 	~ 2971 €
Murs <ul style="list-style-type: none"> Isolant laine de verre GR32 Kraft - 2,7 x 1,2 m ép.120mm R. 3,75m²K/W (16 m²) Pose de l'isolant Rails, fixations, quincaillerie 	~ 709 €
Planchers Hauts <ul style="list-style-type: none"> Laine de verre à souffler pour combles perdus Ép.400mm, R=8.5 (23 m²) Pose laine de verre 	~ 801 €
Planchers Hauts <ul style="list-style-type: none"> Rouleau de laine de verre ISOVER Ibr40 kraft, Ep.300mm, R=7.5 (16 m²) Pose laine de verre Rails, fixations, quincaillerie 	~ 532 €
Menuiseries <ul style="list-style-type: none"> Fenêtres et porte-fenêtres avec $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $Sw = 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $Sw = 0,36$ Pose des fenêtres et porte-fenêtres Quincaillerie 	~ 3545 €



	Menuiseries <ul style="list-style-type: none"> Volets isolants caractérisés par une résistance thermique supérieure à 0,22 m².K/W Pose des volets 	~ 3798 €
	Menuiseries <ul style="list-style-type: none"> Porte d'entrée Pose de la porte d'entrée Quincaillerie 	~ 1820 €
	Ventilation <ul style="list-style-type: none"> VMC double flux auto haut rendement Pose VMC double flux 	~ 3904 €
	Chauffage <ul style="list-style-type: none"> Pompe à chaleur Air/Eau double service haute performance (COP > 5) Pose pompe à chaleur et radiateurs complémentaires Robinet thermostatiques Radiateurs dans les chambres 	~ 18463 €

 Détails des travaux induits	 Coût estimé (*TTC)
<ul style="list-style-type: none"> Plaque de plâtre NF BA13 H.250 x l.120 cm Pose des plaques de plâtre Reprise électricité et plomberie Peinture 	~ 2674 €
<ul style="list-style-type: none"> Retrait des doublages existants et mise en déchetterie Plaque de plâtre NF BA13 H.250 x l.120 cm Pose des plaques de plâtre Peinture 	~ 996 €
<ul style="list-style-type: none"> Retrait des fenêtres et porte-fenêtres bois actuelles et mise en déchetterie 	~ 79 €
<ul style="list-style-type: none"> Retrait des anciens volets et mise en décharge 	~ 158 €
<ul style="list-style-type: none"> Retrait de la porte actuelle et mise en déchetterie 	~ 26 €
<ul style="list-style-type: none"> Retrait de la chaudière actuelle et mise en décharge Travaux de plomberie - Electricité 	~ 1213 €

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Société

PELLAN LOIC
 34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
 Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
 Web : <https://pellan.bc2e.com>
 Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
 AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 13 sur 32
 DDT : 15 sur 36

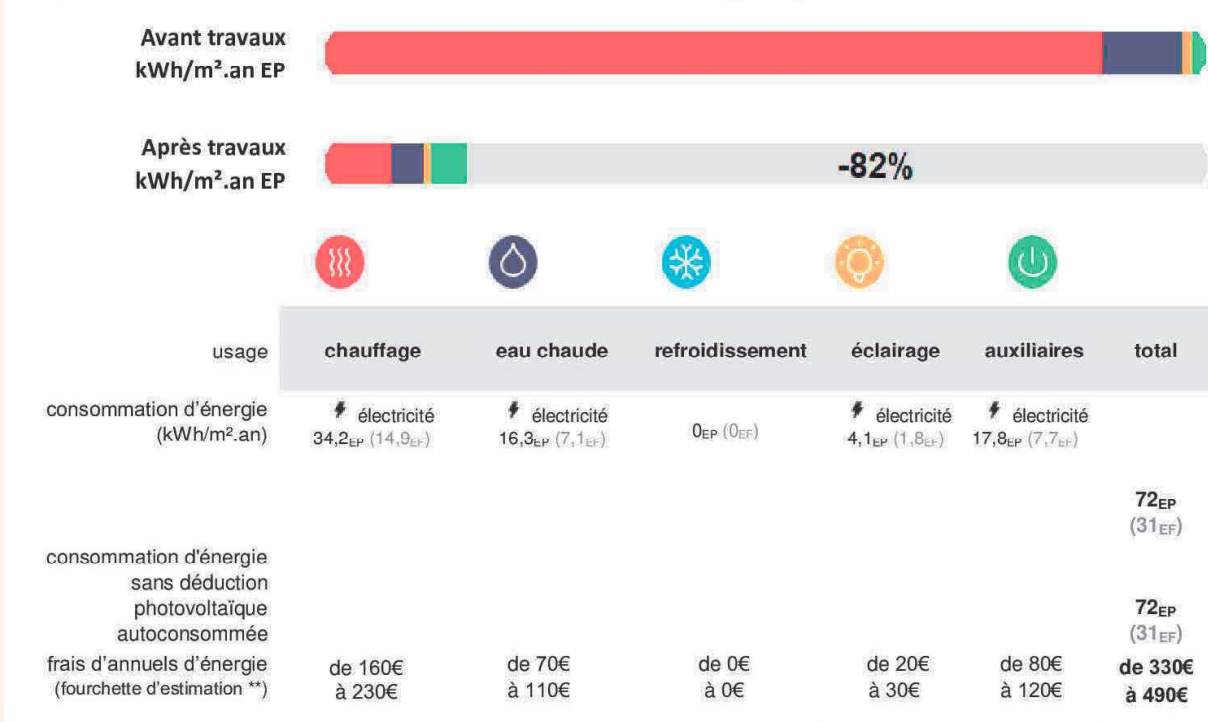


Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement <small>(conso. en kWh/m².an et émissions en kg CO2/m².an)</small>	Economies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES <small>(gaz à effet de serre)</small>	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
76 2 B	-82% <small>(-358 kWhEP/m².an) -90% <small>(-17288 kWhEF/m².an)</small></small>	-97% <small>(-57 kg CO2/m².an)</small>	insuffisant	de 330€ à 490€	~ 43195 €

Modification du volume chauffé (surface habitable égale à 57m²)

Répartition des consommations annuelles énergétiques



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
** Prix moyens des énergies indexés au 1 janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : https://pellan.bc2e.com
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 14 sur 32
DDT : 16 sur 36



Recommandations de l'auditeur

MURS

Avant de poser un isolant, traiter au préalable le problème éventuel d'humidité.

En construction ancienne, ne pas poser de matériau étanche ou hydrophile au risque de menacer sa durée de vie, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau (ou capillaires).

Ne jamais ventiler la lame d'air entre l'isolant et le mur extérieur par des orifices dans l'isolant donnant sur l'intérieur.

Pour bénéficier de MaPrimRénov', choisir un isolant avec $R = 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ minimum.

PLAFONDS

Isolation des plafonds, en veillant à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface.

Pour les bâtis anciens, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau.

Pour bénéficier de MaPrimRénov', choisir un isolant avec $R = 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$. ($R = 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ recommandé)

L'isolation des faux combles, des cloisons de redressement, des pignons aveugles et des combles perdus ne doit jamais être négligée. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente

FENETRES

Remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres en double-vitrage peu émissif.

Pour bénéficier de MaPrimRénov', choisir des fenêtres avec $U_{w} \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw = 0,3$ ou $U_{w} \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw = 0,36$

VOLETS

Volets isolants caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé supérieure à $0,22 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

HORLOGE

Envisager la mise en place d'une horloge de programmation pour le système de chauffage et choisir un programmateur simple d'emploi. Il existe des thermostats à commande radio pour éviter les câbles de liaison et certains ont une commande téléphonique intégrée pour un pilotage à distance.

Ne pas la placer : sur une paroi ensoleillée, près d'une entrée d'air neuf, près d'une zone de courant d'air, au dessus d'un émetteur, près d'une cheminée d'agrément.

ROBINETS THERMOSTATIQUES

Ne jamais placer un robinet thermostatique dans le local où se trouve le thermostat.

Afin de ne pas nuire à la longévité du circulateur (pompe), il faut impérativement laisser un radiateur sans robinet thermostatique.

PAC Air/Eau

L'installation d'une pompe à chaleur nécessite un bon niveau d'isolation du bâtiment.

Adapter les radiateurs (chaleur douce) pour que le coefficient de performance soit optimum.

ENTRETIEN

Faire entretenir les équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de ventilation par un professionnel qualifié.

Celui-ci réalisera des essais d'étanchéité pour garantir la performance de l'installation.

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 15 sur 32
DDT : 17 sur 36



Scénario 2 "par étapes"

Première étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :

- MaPrimeRénov Sérénité
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Aides locales :

- Aucune

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' : email@france-renov.gouv.fr
tel : 02 37 23 40 00

Détails des travaux énergétiques

Coût estimé (*TTC)

	Murs	
	• Isolant laine de verre GR32 Kraft - 2,7 x 1,2 m ép.120mm R. 3,75m ² K/W (isolation intérieure: 34 m ²)	~ 1507 €
	• Pose de l'isolant • Rails, fixations, quincaillerie	
	Murs	
	• Isolant laine de verre GR32 Kraft - 2,7 x 1,2 m ép.120mm R. 3,75m ² K/W (isolation extérieure: 22 m ²)	~ 2971 €
	• Treillis armé en fibre de verre - Grammage 165 g/m ²	
	• Sous enduit et enduit de finition	
	• Rail, fixations, quincaillerie	
• Pose de l'isolant et de l'enduit		
	Murs	
	• Isolant laine de verre GR32 Kraft - 2,7 x 1,2 m ép.120mm R. 3,75m ² K/W (16 m ²)	~ 709 €
	• Pose de l'isolant • Rails, fixations, quincaillerie	
	Planchers Hauts	
	• Laine de verre à souffler pour combles perdus Ep.400mm, R=8.5 (23 m ²) • Pose laine de verre	~ 801 €
	Planchers Hauts	
	• Rouleau de laine de verre ISOVER Ibr40 kraft, Ep.300mm, R=7.5 (16 m ²)	~ 532 €
	• Pose laine de verre	
• Rails, fixations, quincaillerie		
	Menuiseries	
	• Fenêtres et porte-fenêtres avec $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $Sw = 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\text{K}$ et $Sw = 0,36$	~ 3545 €
	• Pose des fenêtres et porte-fenêtres	
• Quincaillerie		

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 16 sur 32
DDT : 18 sur 36



Menuiseries

- Volets isolants caractérisés par une résistance thermique supérieure à 0,22 m².K/W
- Pose des volets

~ 3798 €

Menuiseries

- Porte d'entrée
- Pose de la porte d'entrée
- Quincaillerie

~ 1820 €

**Détails des travaux induits****Coût estimé
(*TTC)**

- Plaque de plâtre NF BA13 H.250 x l.120 cm
- Pose des plaques de plâtre
- Reprise électricité et plomberie
- Peinture

~ 2674 €

- Retrait des doublages existants et mise en déchetterie
- Plaque de plâtre NF BA13 H.250 x l.120 cm
- Pose des plaques de plâtre
- Peinture

~ 996 €

- Retrait des fenêtres et porte-fenêtres bois actuelles et mise en déchetterie

~ 79 €

- Retrait des anciens volets et mise en décharge

~ 158 €

- Retrait de la porte actuelle et mise en déchetterie

~ 26 €

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport

**Rapport**

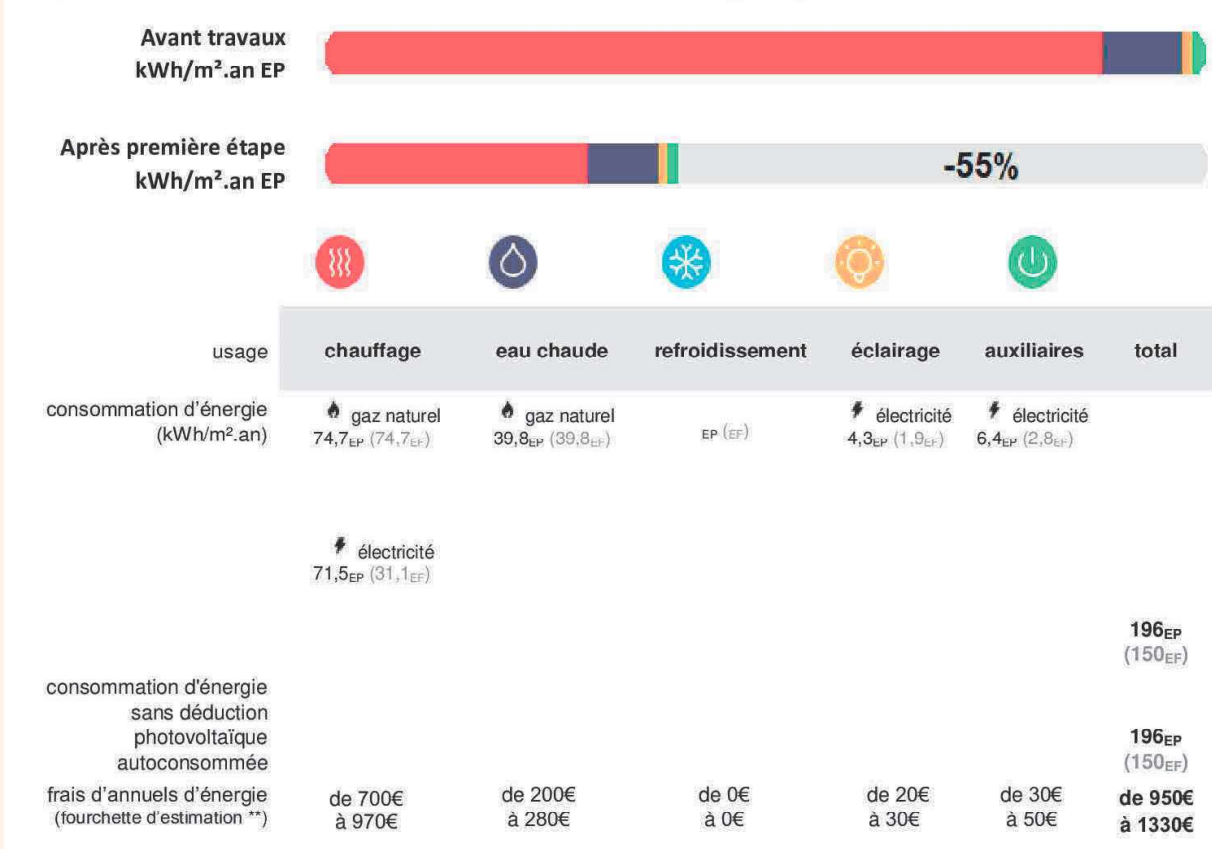
n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 17 sur 32
DDT : 19 sur 36



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement <small>(conso. en kWh/m².an et émissions en kg CO2/m².an)</small>	Economies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES <small>(gaz à effet de serre)</small>	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
	-55% <small>(-238 kWhEP/m².an)</small> -53% <small>(-10158 kWhEF/m².an)</small>	-53% <small>(-31 kg CO2/m².an)</small>	insuffisant	de 950€ à 1330€	~ 19616 €

Répartition des consommations annuelles énergétiques



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
** Prix moyens des énergies indexés au 1 janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 18 sur 32
DDT : 20 sur 36



Recommandations de l'auditeur

MURS

Avant de poser un isolant, traiter au préalable le problème éventuel d'humidité.

En construction ancienne, ne pas poser de matériau étanche ou hydrophile au risque de menacer sa durée de vie, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau (ou capillaires).

Ne jamais ventiler la lame d'air entre l'isolant et le mur extérieur par des orifices dans l'isolant donnant sur l'intérieur.

Pour bénéficier de MaPrimRénov' choisir un isolant avec $R = 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ minimum.

PLAFONDS

Isolation des plafonds, en veillant à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface.

Pour les bâtis anciens, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau.

Pour bénéficier de MaPrimRénov', choisir un isolant avec $R = 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$. ($R = 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ recommandé)

L'isolation des faux combles, des cloisons de redressement, des pignons aveugles et des combles perdus ne doit jamais être négligée. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente

FENETRES

Remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres en double-vitrage peu émissif.

Pour bénéficier de MaPrimRénov', choisir des fenêtres avec $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w = 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w = 0,36$

VOLETS

Volets isolants caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé supérieure à $0,22 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 19 sur 32
DDT : 21 sur 36



Scénario 2 "par étapes"

Deuxième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :

- MaPrimeRénov Sérénité
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Aides locales :

- Aucune


Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' : email@france-renov.gouv.fr
tel : 02 37 23 40 00

Détails des travaux énergétiques Coût estimé (*TTC)

Ventilation		
	• VMC double flux auto haut rendement	~ 3904 €
	• Pose VMC double flux	

Chauffage		
	• Pompe à chaleur Air/Eau double service haute performance (COP > 5)	
	• Pose pompe à chaleur et radiateurs complémentaires	~ 18463 €
	• Robinet thermostatiques	
	• Radiateurs dans les chambres	

Détails des travaux induits Coût estimé (*TTC)

	• Retrait de la chaudière actuelle et mise en décharge	~ 1213 €
	• Travaux de plomberie - Electricité	

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

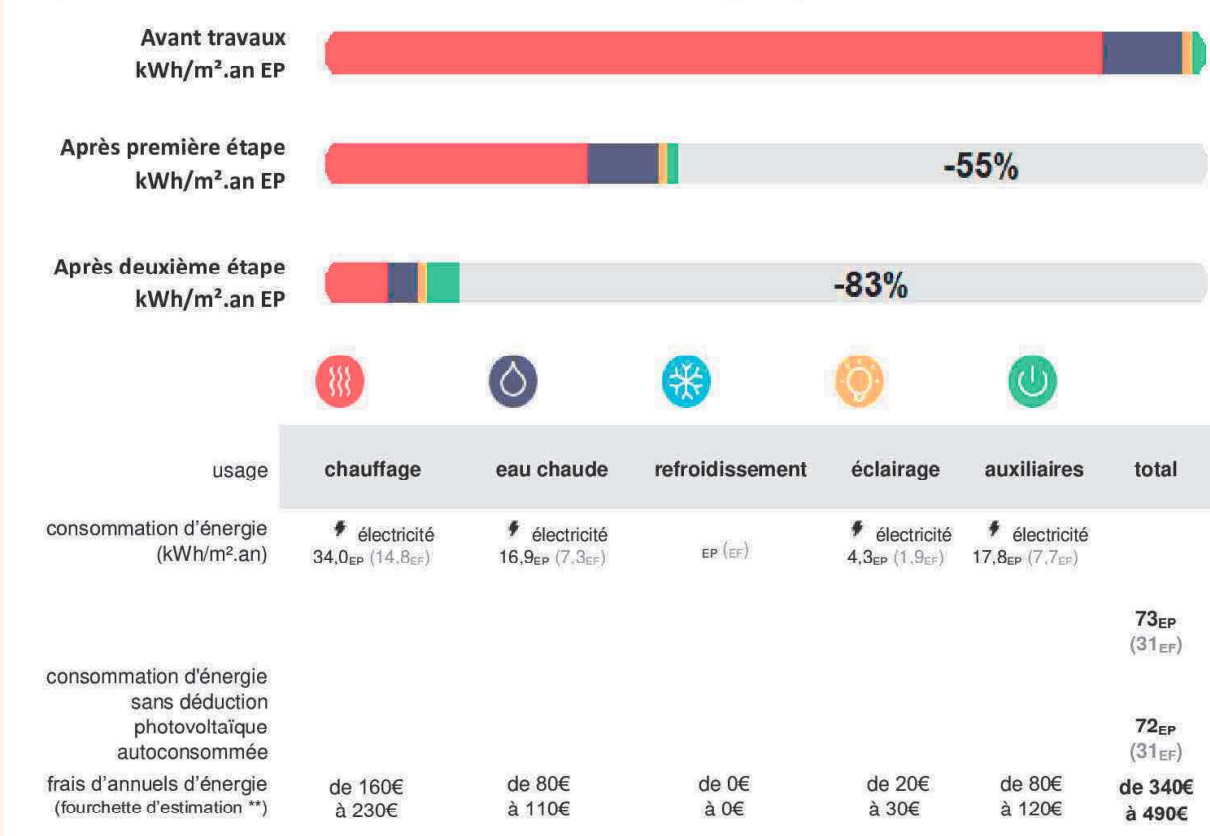
n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 20 sur 32
DDT : 22 sur 36



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement <small>(conso. en kWh/m².an et émissions en kg CO2/m².an)</small>	Economies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES <small>(gaz à effet de serre)</small>	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
72 2 B	-83% <small>(-362 kWhEP/m².an) -90% <small>(-17273 kWhEF/m².an)</small></small>	-97% <small>(-57 kg CO2/m².an)</small>	insuffisant	de 340€ à 490€	~ 23579 €

Répartition des consommations annuelles énergétiques



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 26°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)
** Prix moyens des énergies indexés au 1 janvier 2021 (abonnements compris)

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

*Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : https://pellan.bc2e.com
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 21 sur 32
DDT : 23 sur 36



Recommandations de l'auditeur

HORLOGE

Envisager la mise en place d'une horloge de programmation pour le système de chauffage et choisir un programmeur simple d'emploi. Il existe des thermostats à commande radio pour éviter les câbles de liaison et certains ont une commande téléphonique intégrée pour un pilotage à distance.

Ne pas la placer : sur une paroi ensoleillée, près d'une entrée d'air neuf, près d'une zone de courant d'air, au dessus d'un émetteur, près d'une cheminée d'agrément.

ROBINETS THERMOSTATIQUES

Ne jamais placer un robinet thermostatique dans le local où se trouve le thermostat.

Afin de ne pas nuire à la longévité du circulateur (pompe), il faut impérativement laisser un radiateur sans robinet thermostatique.

PAC Air/Eau

L'installation d'une pompe à chaleur nécessite un bon niveau d'isolation du bâtiment.

Adapter les radiateurs (chaleur douce) pour que le coefficient de performance soit optimum.

ENTRETIEN

Faire entretenir les équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de ventilation par un professionnel qualifié.

Celui-ci réalisera des essais d'étanchéité pour garantir la performance de l'installation.

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 22 sur 32
DDT : 24 sur 36



Les principales phases du parcours de rénovation énergétique

1 Définition du projet de rénovation

- Préparer votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...
- Inspirez-vous des propositions de travaux détaillées dans ce document.



Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Rénov. Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de chez vous :

france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

2 Demande d'aides financières

- MaPrimeRénov' et les aides CEE sont les principales aides à la rénovation énergétique, calculées en fonction de vos revenus et des types de travaux réalisés.
- Il existe d'autres aides en fonction de votre situation



Estimez les aides auxquelles vous avez droit sur Simul'aides :

france-renov.gouv.fr/aides/simulation

Créez votre compte MaPrimeRénov' :

maprimerenov.gouv.fr/prweb



Vous pouvez également faire une demande d'éco-Prêt à Taux Zéro. Retrouvez la liste des banques qui le proposent ici :

www.2.sqfgas.fr/etablisements-affilies



Liberté
Égalité
Fraternité



Le service public pour mieux rénover son habitat

3 Recherche des artisans et demandes de devis

- Pour trouver un artisan, demandez à vos proches et regardez les avis laissés sur internet.
- Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- Ne signez pas les devis avant d'avoir demandé les aides.



Pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Trouvez votre artisan ici :

france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

4 Validation des devis et demandes d'aides

- Une fois que vous recevez la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux.

5 Lancement et réalisation des travaux après dépôt de votre dossier d'aides

- Lancement et suivi des travaux.
- Lorsque le chantier est important, il peut être utile de faire appel à un maître d'oeuvre dès le début de votre projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents artisans.
- Si vous ne faites pas appel à une maîtrise d'oeuvre, nous vous conseillons de rassembler au moins une fois l'ensemble des artisans pour qu'ils se rencontrent et se coordonnent.

6 Réception des travaux

- Lorsque les travaux sont terminés, transmettez les factures sur votre espace MaPrimeRénov' et effectuez votre demande de paiement. Faites de même pour les autres aides sollicitées.



Lexique et définitions

Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est en principe un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre la classe A ou B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire).

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

Neutralité carbone

La neutralité carbone vise à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO₂, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Énergie finale

L'énergie finale (kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

Énergie primaire

L'énergie primaire (kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'Énergie Primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Système de pilotage

Le pilotage est un ensemble de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle dans votre logement. Ils permettent de limiter et d'optimiser les consommations d'énergie au sein de votre logement et de réduire ainsi l'empreinte carbone tout en garantissant le confort et le bien-être des usagers. Ces dispositifs associent le pilotage de l'énergie, des protections mobiles, des ouvrants et la détection des risques techniques.

Photovoltaïque autoconsommée

L'autoconsommation photovoltaïque consiste à consommer sa propre production d'électricité solaire. Elle permet donc d'utiliser une énergie locale et abondante.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective.

Déperdition de chaleur

La déperdition de chaleur désigne la perte de chaleur du bâtiment.

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Pathologie

Analyse des symptômes, des causes et des remèdes à apporter aux ouvrages qui présentent des désordres.

Surface habitable (utilisée dans l'audit)

La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas non chauffées, volumes vitrés prévus à l'article R.155-1 du code de la construction et de l'habitation, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

A noter que dans le cadre du DPE et de l'audit énergétique réglementaire, les vérandas chauffées sont intégrées dans la SHAB.



Lexique et définitions

Isolation des murs par l'extérieur

Dans le but de réduire d'éliminer les déperditions de chaleur, l'isolation des murs par l'extérieur consiste à envelopper le bâtiment d'un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, ...) , en veillant à éviter les ponts thermiques (points d'interruption de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois intérieures du logement).

Isolation plancher de combles

L'isolation du plancher de combles consiste à disposer sur toute la surface du plancher de façon continue et jointive à la charpente et aux murs un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, écran hautement perméable à la vapeur ...) . On peut isoler le plancher des combles avec des rouleaux d'isolant ou un isolant en vrac.

Isolation des parois vitrées

L'isolation des parois vitrées peut correspondre au remplacement du simple vitrage existant par un double vitrage, à l'installation d'un survitrage en posant une vitre sur la fenêtre existante, au changement de la fenêtre en conservant le dormant existant ou enfin au remplacement de la fenêtre existante ce qui nécessite souvent des travaux de maçonnerie.

Pompe à chaleur air/eau

Equipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air pour produire du chauffage et/ou de l'eau chaude sanitaire dans votre maison.

Isolation des murs par l'intérieur

Dans le but de réduire les déperditions de chaleur, l'isolation des murs par l'intérieur consiste à appliquer un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, ...) sur les parois intérieures du bâtiment, en veillant à éviter les ponts thermiques (points d'interruption de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois intérieures du logement).

Isolation rampants de toiture, plafonds de combles

L'isolation des rampants sous toiture consiste à insérer un procédé d'isolation composé d'un matériau isolant, d'un dispositif de fixation et de protection (pare vapeur, écran hautement perméable à la vapeur ...) entre les chevrons et/ou au-dessous des chevrons de la toiture. Le but est de supprimer les déperditions de chaleur.

Ventilation double flux

La VMC double flux permet de renouveler l'air intérieur avec des débits calculés conformément aux besoins de votre logement. Les déperditions de chaleur sont réduits grâce à un échangeur thermique qui récupère la chaleur de l'air existant pour la transférer vers l'air entrant.










Fiche technique du logement

Cette fiche technique liste les caractéristiques techniques du bâtiment ou de la partie de bâtiment audité renseignées par l'auditeur pour obtenir les résultats présentés dans la partie état initial de ce document.

Référence du logiciel validé : **DPEWIN version V5**
Référence de l'audit : **A23280084623S**
Date de visite du bien : **28/09/2023**
Invariant fiscal du logement : **NON COMMUNIQUÉ**
Référence de la parcelle cadastrale : **AE815**
Méthode de calcul utilisée pour l'établissement de l'audit : **3CL-DPE2021 (Moteur V1.4.25.1)**

Justificatifs fournis pour établir l'audit :

Aucun

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
généralités	Département		28
	Altitude	 Donnée en ligne	92 m
	Type de bâtiment	 Observé/Mesuré	Maison individuelle
	Zone climatique		H1a
	Année de construction	 Estimé	Avant 1948
	Surface habitable	 Observé/Mesuré	60,00 m ²
	Nombre de niveaux	 Observé/Mesuré	2,0
	Nombre de logement du bâtiment	 Observé/Mesuré	1
	Hauteur moyenne sous plafond	 Observé/Mesuré	2,73 m

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 26 sur 32
DDT : 28 sur 36



donnée entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
enveloppe MUR pierre	surface	Observé/Mesuré	28,96 m ²
	type de local non chauffé adjacent	Observé/Mesuré	Extérieur
	matériau mur	Observé/Mesuré	Murs en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	épaisseur mur	Observé/Mesuré	50 cm
	doublage mur	Observé/Mesuré	Absence de doublage
	état d'isolation	Observé/Mesuré	non isolé
MUR brique	surface	Observé/Mesuré	10,43 m ²
	type de local non chauffé adjacent	Observé/Mesuré	Extérieur
	matériau mur	Observé/Mesuré	Murs en briques creuses
	épaisseur mur	Observé/Mesuré	38 cm
	doublage mur	Observé/Mesuré	Absence de doublage
	état d'isolation	Observé/Mesuré	non isolé
MUR mitoyen	surface	Observé/Mesuré	35,36 m ²
	type de local non chauffé adjacent	Observé/Mesuré	Local non déperditif
	état d'isolation	Observé/Mesuré	non isolé
MUR pierre doublage brique	surface	Observé/Mesuré	13,10 m ²
	type de local non chauffé adjacent	Observé/Mesuré	Extérieur
	matériau mur	Observé/Mesuré	Murs en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	épaisseur mur	Observé/Mesuré	50 cm
	doublage mur	Observé/Mesuré	Doublage connu (plâtre ou brique ou bois)
	état d'isolation	Observé/Mesuré	non isolé
MUR P pierre sur grenier	surface	Observé/Mesuré	15,80 m ²
	type de local non chauffé adjacent	Observé/Mesuré	Comble faiblement ventilé
	état d'isolation des parois du local non chauffé	Observé/Mesuré	lc non isolé + lnc non isolé
	matériau mur	Observé/Mesuré	Murs en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	épaisseur mur	Observé/Mesuré	50 cm
	doublage mur	Observé/Mesuré	Absence de doublage
	état d'isolation	Observé/Mesuré	non isolé

donnée entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
enveloppe PLANCHER	surface	Observé/Mesuré	34,44 m ²
	type de local non chauffé adjacent	Observé/Mesuré	Terre-Plein
	périmètre de plancher bas	Observé/Mesuré	23,72 m
	état d'isolation	Observé/Mesuré	non isolé

donnée entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
enveloppe PLAFOND sous combles	surface	Observé/Mesuré	22,70 m ²
	type de local non chauffé adjacent	Observé/Mesuré	Comble fortement ventilé
	état d'isolation des parois du local non chauffé	Observé/Mesuré	lc isolé + lnc non isolé
	surface des parois entre l'espace non chauffé et l'extérieur Aue	Observé/Mesuré	34,00 m ²
	surface des parois séparant les espaces chauffés du local non chauffé Aiu	Observé/Mesuré	22,70 m ²
	type de plancher haut	Observé/Mesuré	Plafond bois sous solives bois
	état d'isolation	Observé/Mesuré	isolé



PLAFOND sous rampants	type d'isolation	🔍	Observé/Mesuré	ITE
	épaisseur isolant	🔍	Observé/Mesuré	5,00 cm
	surface	🔍	Observé/Mesuré	15,14 m ²
	type de local non chauffé adjacent	🔍	Observé/Mesuré	Extérieur
	type de plancher haut	🔍	Observé/Mesuré	Combles aménagés sous rampant
	état d'isolation	🔍	Observé/Mesuré	inconnu

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
Fenêtre PVC volets battants	surface	🔍	Observé/Mesuré	1,95 m ²
	type de vitrage	🔍	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔍	Observé/Mesuré	12,0 mm
	gaz de remplissage	🔍	Observé/Mesuré	inconnu
	inclinaison vitrage	🔍	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	PVC
	type ouverture	🔍	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
	type volets	🔍	Observé/Mesuré	Volet battant avec ajours
	type de pose	🔍	Observé/Mesuré	En tunnel
	menuiserie avec joints	🔍	Observé/Mesuré	oui
	baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	🔍	Observé/Mesuré	1,95 m ²
	type de masque proche	🔍	Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain	🔍	Observé/Mesuré	masques lointains non homogènes Secteurs:<15°
Porte-fenêtre	surface	🔍	Observé/Mesuré	3,33 m ²
	type de vitrage	🔍	Observé/Mesuré	Simple vitrage
	inclinaison vitrage	🔍	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	Bois ou bois métal
	type ouverture	🔍	Observé/Mesuré	PF battante avec sous bassement
	type volets	🔍	Observé/Mesuré	Volet battant avec ajours
	type de pose	🔍	Observé/Mesuré	En tunnel
	menuiserie avec joints	🔍	Observé/Mesuré	non
	baies Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	🔍	Observé/Mesuré	3,33 m ²
	type de masque proche	🔍	Observé/Mesuré	Baie sous un balcon ou auvent Avancée <1m
type de masque lointain	🔍	Observé/Mesuré	masques lointains non homogènes Secteurs:>60°	
Fenêtre bois sans volet	surface	🔍	Observé/Mesuré	0,47 m ²
	type de vitrage	🔍	Observé/Mesuré	Simple vitrage
	inclinaison vitrage	🔍	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	Bois ou bois métal
	type ouverture	🔍	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
	type volets	🔍	Observé/Mesuré	Sans volet
	type de pose	🔍	Observé/Mesuré	Nu intérieur
	menuiserie avec joints	🔍	Observé/Mesuré	non
	baies Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	🔍	Observé/Mesuré	0,47 m ²
	type de masque proche	🔍	Observé/Mesuré	absence de masque proche
type de masque lointain	🔍	Observé/Mesuré	masques lointains non homogènes Secteurs:entre 30° et 60°	
Fenêtre PVC sans volet	surface	🔍	Observé/Mesuré	2,13 m ²
	type de vitrage	🔍	Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	🔍	Observé/Mesuré	20,0 mm
	gaz de remplissage	🔍	Observé/Mesuré	argon ou krypton
	inclinaison vitrage	🔍	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	PVC
	type ouverture	🔍	Observé/Mesuré	Fenêtre battante
	type volets	🔍	Observé/Mesuré	Sans volet

enveloppe

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : https://pellan.bc2e.com
Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 28 sur 32
DDT : 30 sur 36



Porte-fenêtre étage	type de pose		Observé/Mesuré	En tunnel
	menuiserie avec joints		Observé/Mesuré	oui
	baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		Observé/Mesuré	2,13 m²
	type de masque proche		Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain		Observé/Mesuré	absence de masque lointain
	surface		Observé/Mesuré	2,24 m²
	type de vitrage		Observé/Mesuré	Simple vitrage
	inclinaison vitrage		Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
	type menuiserie		Observé/Mesuré	Bois ou bois métal
	type ouverture		Observé/Mesuré	PF battante avec sous bassement
	type volets		Observé/Mesuré	Sans volet
	type de pose		Observé/Mesuré	En tunnel
	menuiserie avec joints		Observé/Mesuré	non
	baies Nord-Ouest/Nord/Nord-Est		Observé/Mesuré	2,24 m²
Fenêtre de toit	type de masque proche		Observé/Mesuré	absence de masque proche
	type de masque lointain		Observé/Mesuré	masques lointains non homogènes Secteurs:entre 15° et 30°
	surface		Observé/Mesuré	0,36 m²
	type de vitrage		Observé/Mesuré	Double vitrage
	épaisseur lame d'air		Observé/Mesuré	16,0 mm
	gaz de remplissage		Observé/Mesuré	argon ou krypton
	inclinaison vitrage		Observé/Mesuré	Paroi horizontale <75°
	type menuiserie		Observé/Mesuré	Bois ou bois métal
	type ouverture		Observé/Mesuré	Fenêtre battante
	type volets		Observé/Mesuré	Sans volet
	type de pose		Observé/Mesuré	Nu extérieur
	menuiserie avec joints		Observé/Mesuré	oui
	baies Nord-Ouest/Nord/Nord-Est		Observé/Mesuré	0,36 m²
	type de masque proche		Observé/Mesuré	absence de masque proche
type de masque lointain		Observé/Mesuré	absence de masque lointain	

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
enveloppe Porte sur extérieur	surface	Observé/Mesuré	2,477
	type de menuiserie	Observé/Mesuré	Porte simple en bois
	type de porte	Observé/Mesuré	Porte avec moins de 30% de vitrage simple

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
enveloppe pont thermique 1	type de pont thermique	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher bas
	type isolation	Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k	Valeur par défaut	0,39
	longueur du pont thermique	Observé/Mesuré	11,87 m
pont thermique 2	type de pont thermique	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher bas
	type isolation	Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k	Valeur par défaut	0,39
	longueur du pont thermique	Observé/Mesuré	5,03 m
pont thermique 3	type de pont thermique	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Refend
	type isolation	Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k	Valeur par défaut	0,365
	longueur du pont thermique	Observé/Mesuré	6,6 m
pont thermique 4	type de pont thermique	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Refend
	type isolation	Observé/Mesuré	Non isolé



	valeur PT k	✘	Valeur par défaut	0,365
	longueur du pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	3,14 m
pont thermique 5	type de pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	🔍	Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k	✘	Valeur par défaut	0,31
	longueur du pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	5,82 m
	largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	en tunnel
pont thermique 6	type de pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	Liaison Mur / Portes
	type isolation	🔍	Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k	✘	Valeur par défaut	0,31
	longueur du pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	6,12 m
	largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	en tunnel
pont thermique 7	type de pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	🔍	Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k	✘	Valeur par défaut	0,31
	longueur du pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	6,13 m
	largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	en tunnel
pont thermique 8	type de pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	🔍	Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k	✘	Valeur par défaut	0,38
	longueur du pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	2,76 m
	largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	en nu intérieur
pont thermique 9	type de pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	🔍	Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k	✘	Valeur par défaut	0,31
	longueur du pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	5,84 m
	largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	en tunnel
pont thermique 10	type de pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	🔍	Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k	✘	Valeur par défaut	0,31
	longueur du pont thermique	🔍	Observé/Mesuré	5,42 m
	largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	🔍	Observé/Mesuré	en tunnel



donnée entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Système de ventilation	type de ventilation	Observé/Mesuré Ventilation par ouverture des fenêtres
	façades exposées	Observé/Mesuré Plusieurs façades exposées

donnée entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Système de chauffage 1	type d'installation de chauffage	Observé/Mesuré installation de chauffage simple
	type de générateur	Observé/Mesuré Chaudière gaz standard entre 2001 et 2015
	année du générateur	Observé/Mesuré Inconnue
	type de cascade	Observé/Mesuré Générateur(s) indépendant(s)
	énergie utilisée	Observé/Mesuré Gaz
	présence d'une ventouse	Observé/Mesuré oui
	QP0 générateur	✗ Valeur par défaut Val_Default
	Pn générateur	Observé/Mesuré 24,00 kW
	Rpn	✗ Valeur par défaut Val_Default
	Rpint	✗ Valeur par défaut Val_Default
	Présence d'une veilleuse	Observé/Mesuré non
	Présence ventilateur/dispositif circulation air dans circuit combustion	Observé/Mesuré non
	type d'émetteur	Observé/Mesuré Radiateur BT avec robinet thermostatique
	Année d'installation émetteur	Observé/Mesuré 2005
	type de chauffage	Observé/Mesuré chauffage central
	type de régulation	Observé/Mesuré oui
	Equipement d'intermittence	Observé/Mesuré absent
	Type de distribution	Observé/Mesuré Réseau bitube eau chaude moyenne ou basse température (<65°)
	Isolation des réseaux	Observé/Mesuré Réseau non isolé
	Nombre de niveaux	Observé/Mesuré 2
Système de chauffage 2	type d'installation de chauffage	Observé/Mesuré installation de chauffage simple
	type de cascade	Observé/Mesuré Générateur(s) indépendant(s)
	type d'émetteur	Observé/Mesuré Convecteur électrique NFC, NF**, NF***
	Année d'installation émetteur	Observé/Mesuré 1980
	type de chauffage	Observé/Mesuré chauffage divisé
	type de régulation	Observé/Mesuré oui
	Equipement d'intermittence	Observé/Mesuré absent

donnée entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Système de production d'eau chaude sanitaire 1	type de générateur	Observé/Mesuré Chaudière gaz standard entre 2001 et 2015
	fonctionnement	Observé/Mesuré mixte Chauffage et ECS
	année du générateur	Observé/Mesuré Inconnue
	énergie utilisée	Observé/Mesuré Gaz
	Pn générateur	Observé/Mesuré 24,00 kW
	QP0 générateur	✗ Valeur par défaut Val_Default
	Rpn	✗ Valeur par défaut Val_Default
	Présence d'une veilleuse	Observé/Mesuré non
	Présence ventilateur/dispositif circulation air dans circuit combustion	Observé/Mesuré non



type d'installation		Observé/Mesuré	installation ECS individuelle
volume de stockage		Observé/Mesuré	55,00 L
pièces alimentées contiguës		Observé/Mesuré	Les pièces alimentées en ECS sont contiguës
production hors volume habitable		Observé/Mesuré	En volume chauffé

Société

PELLAN LOIC
 34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
 Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
 Web : <https://pellan.bc2e.com>
 Siret : 492 015 334 00013

Scannez et téléchargez votre rapport



Rapport

n° de rapport : 410110041
 AUDIT ÉNERGÉTIQUE : 32 sur 32
 DDT : 34 sur 36



Attestations RCP et Certifications

- CERTIFICAT DE COMPÉTENCES -

Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée par GINGER CATED à :

PELLAN Loïc sous le numéro 879

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Date d'effet	Date d'expiration
AMIANTE Renouvellement Selon arrêté du 14 décembre 2021: Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments au sens de l'article 1er de la loi n° 2017-105 du 28 juillet 2017.	26/04/2022	25/04/2029
GAZ Renouvellement Selon arrêté du 14 décembre 2021: Etat des installations intérieures de gaz.	01/10/2022	30/09/2029
PLOMB Renouvellement Selon arrêté du 14 décembre 2021: Constat de risque d'exposition au plomb (CREP).	26/04/2022	25/04/2029

Le vendredi 10/06/2022

Cécile PIERRE
Directrice de GINGER CATED

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES

Diagnostic immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur **Loïc PELLAN**

est titulaire du certificat de compétences N°DT1873 pour :

Diagnostic de performance énergétique du 18/05/2022 au 17/05/2029

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments du 18/05/2022 au 17/05/2029

Etat de l'installation intérieure d'électricité du 12/12/2018 au 11/12/2023

Accréditation DEKRA n° 4-0381
Portée disponible sur www.dekra.fr

Yvan MAILINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 18/05/2022

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

DEKRA Certification SAS - www.dekra-certificat.fr
Immeuble Le Bourdier - Fote 1 - Rue de la Bourdier - 92359 La Plaisie-Robinson - France

Société

PELLAN LOIC
34 RUE DE LA FORET - 41240 AUTAINVILLE
Tel : 06.98.63.83.98 | Mail : loic.pellan@bc2e.com
Web : <https://pellan.bc2e.com>
Siret : 492 015 334 00013

Rapport

n° de rapport : 410110041
DDT : 35 sur 36

